

ÉDITO

La culture : Le sixième sens de la politique de la ville¹

S'interroger sur la place réelle ou souhaitée de la culture dans la politique de la ville c'est poser la question du pouvoir transformateur de cette politique publique, c'est la regarder à travers tout ce qu'elle a permis et en particulier grâce et avec ses acteurs et les citoyens.

Un rapide coup d'œil dans le rétroviseur - en particulier sur la période que les historiens de la politique de la ville qualifient de développement social des quartiers - sur la décennie 80 que Renaud EPSTEIN nomme « communautarienne » -, néologisme qui nous rappelle que l'esprit qui irriguait la politique de la ville à ce moment-là était adossé à la formule « quartiers populaires = ressources ». Une période, notamment alimentée par la dimension interculturelle qui en faisait la richesse : Touche pas à mon Pote, Marche pour l'égalité, liberté de se constituer en association pour les communautés culturelles plutôt qu'en amicales étrangères, structures d'accompagnement à l'intégration...

Nous sommes bien loin, 45 années plus tard de cet esprit de quasi fête populaire. Malgré de nombreux soubresauts, la culture à travers ses formes diverses a toujours eu sa place dans cette politique publique de proximité dont la méthode traduisait bien les attendus de la décentralisation à l'œuvre.

1 - En référence au sixième sens – le mouvement - qui qualifie l'urbanisme sensoriel – « Les 100 mots de la ville » - Julien DAMON et Thierry PAQUOT. Ed. PUF 2014

ÉCLAIRAGE

L'année 2022 placée sous le signe de l'évaluation nous a permis de porter un regard encore plus proche sur la place qu'a occupé la culture ces dernières années au sein des quartiers prioritaires. Durant les temps de concertation organisés autour de cette évaluation, plusieurs freins et opportunités sont dès lors apparus témoignant d'enjeux pour les habitants, les acteurs associatifs et le tissu institutionnel.

L'objectif a été de multiplier les rencontres avec les habitants, les acteurs socio-culturels, culturels, institutionnels, etc. Au total, plus d'une trentaine de structures et d'individus ont été interrogés par le biais d'entretien.

Un état des lieux des pratiques, des stratégies et des problématiques en matière d'action culturelle

Plutôt qu'une reprise exhaustive des enseignements, nous vous proposons un éclairage structuré autour d'enjeux forts, tels que le partenariat et l'existence de cultures professionnelles plurielles pour des projets culturels en commun.

Par l'effet des processus successifs de décentralisation, les villes sont aujourd'hui des actrices clés du développement culturel. Et penser le développement culturel embrasse des objectifs culturels larges : création et diffusion artistique, conservation et valorisation du patrimoine, mise en place d'enseignements artistiques, développement des pratiques culturelles. Pour tendre vers cette multiplicité d'objectifs, le tandem formé par l' élu et le technicien s'avère essentiel. Or, la réalité fait souvent état de difficultés dans le dialogue qui se tisse entre l'un et l'autre. Un véritable enjeu se dessine alors quant à la formation des élus en matière culturelle.

Les professionnels des différentes structures – d'une scène nationale à une maison de quartier – font état de compétences particulières et sont attachés à une professionnalité propre. Si leurs objectifs se rejoignent, le dialogue entre eux ne s'installe pas toujours sans difficulté et l'objet culturel ne recouvre pas toujours la même signification : la culture comme accès à l'art ou comme ferment du lien social ou les deux. Ces conceptions ne sont pourtant pas exclusives l'une de l'autre et pourraient très bien fonctionner ensemble à condition de trouver un langage commun.

L'artiste bénéficie d'une autonomie et d'une liberté plus forte que les professionnels de la politique de la ville. Ses objectifs propres ne sont pas les mêmes. Son intervention peut même être déstabilisante pour des acteurs locaux ayant le sentiment de « perdre le contrôle ». Pour éviter les défiances ou la mise en concurrence de l'intervention artistique avec l'action socio-urbaine, la construction de véritables partenariats est essentielle afin que chacun trouve sa place et reconnaisse celles de ses partenaires.

Quelle place pour la culture au sein des contrats de ville ?

Cette enquête a aussi montré que la thématique culturelle dans les contrats de ville méritait d'être revisitée à la lumière

d'un enjeu principal. Celle-ci n'apparaît pas toujours de manière explicite dans les contrats de ville en référence à une double opposition : une volonté d'ériger un pilier culture visible et autonome et

la perspective d'une culture transversale et trans-sectorielle, rayonnant sur un ensemble de thématiques sociales, économiques ou éducatives. Ne faudrait-il pas d'ailleurs profiter des conditions

favorables que nous offre la période de contractualisation pour réaffirmer une place forte pour le volet culturel et artistique des futurs contrats de ville ?



LA PAROLE À...

La culture dans les quartiers populaires se joue beaucoup par le prisme d'action culturelle incluant la mobilisation des habitants. Nous sommes allés à la rencontre de deux acteurs pour recueillir leur vision sur la question de la mobilisation des habitants : les préalables, les erreurs, etc.

Quand vous entendez qu'il faut (faudrait) « mobiliser des habitants dans les projets culturels », quelle est votre première réaction ?

Mathieu DEPOIL - directeur de la Maison Phare à Dijon : La première étape serait de définir déjà ce que nous entendons par le mot culturel. Nous avons besoin de définition et de contextualiser.

Ensuite il faut donner le lien entre projet culturel, éducatif et artistique en milieu populaire.

Raphaël BESSON - expert en socio-économie urbaine et docteur en sciences du territoire (laboratoire PACTE, université de Grenoble) : Cela éveille en moi surtout des questions. D'abord, pourquoi faut-il mobiliser les habitants ? Pourquoi en faire quelque-chose d'incontournable ? Qu'est-ce que l'on cherche derrière cette injonction ? Il y a d'autres questions de sens et d'intention qui en découlent : est-ce que les habitants ont une appétence pour contribuer aux actions culturelles et plus généralement aux politiques culturelles ? Dans quelle mesure, les actions et les politiques culturelles ont besoin des habitants pour émerger et se mettre en place ?

Derrière la question de la place des habitants dans les projets culturels, on met en tension finalement deux grands sujets : la démocratisation de la culture et le travail d'accès à toute la culture avec le sujet de la démocratie culturelle et des droits culturels qu'il faut valoriser.

Selon vous, quels sont les points de passage obligés pour réussir la mobilisation des habitants dans les projets culturels et artistiques dans les QPV ?

MD : Définir dans un second temps ce qu'est la participation des habitants car il y

a plusieurs degrés : figuration, participation active... Il y a besoin de poser ce qu'il y a derrière l'action culturelle. Au final, c'est quel rapport nous voulons construire autour de la mobilisation des habitants par le prisme de la culture.

Et afin que l'action fonctionne dans ce cadre-là, chaque acteur a besoin de contextualiser la place de chacun : artiste, éducateurs, habitants et cela dans l'ensemble du projet. L'important est de ne pas reproduire des systèmes de domination avec un sachant et un apprenant. La culture peut inverser ces rapports et réduire les inégalités.

RB : Sur la question du « comment mobilise-t-on les habitants ? », on peut dire que c'est le no man's land !

Il n'y a pas de connaissances stables ou de méthodes arrêtées pour réussir cette mobilisation : on a quelques points de repère qui sont discutables et des vérités différentes mais l'essentiel est de développer des outils d'intelligence collective avec des ingénieries qui doivent s'inventer sur chaque territoire. On doit surtout imaginer des outils qui répondent aux spécificités de chaque ville.



© Maison Phare

Selon vous, quelles erreurs ne faut-il pas commettre dans la mobilisation des habitants ? Que faut-il éviter absolument ?

MD : L'erreur est souvent d'arriver avec un projet tout ficelé et justement il faudrait plutôt présenter un préprojet qui serait à coconstruire avec les habitants. Ces derniers

doivent être considérés comme de véritable acteur et non comme de simple exécutant. La dimension pédagogique doit être réintégrer aussi car elle est souvent ignorée dans nombreux projets. Un biais peut également entrer en compte, celui de la perception de la culture. Elle n'est pas forcément savante ou institutionnelle.

Exemple d'action à la Maison phare : travail sur des ateliers de rues = tiers espaces culturels où chaque culture peut s'exprimer. On va écrire, on va produire. On ne va pas être sur une culture de l'élite.

Avez-vous un exemple de démarche réussie ?

MD : Nous avons, à la Maison Phare, créé une micromaison d'édition avec la publication d'ouvrages inspirés de la cocreation en lien avec les ateliers rues que nous animons. Les ouvrages s'inspirent du milieu de vie, des habitants eux-mêmes. Ce projet est réalisé avec une artiste Marianne DINEUR.

RB : Oui, il y en a plusieurs. Je pense à Marseille dans le cadre du label « Capitale européenne de la culture », avec une expérience de formation et d'outillage des habitants afin qu'ils puissent être force de proposition. Il y a eu des travaux scientifiques et même une thèse qui a été soutenue à partir de cette expérience qui montrent que même s'il y a toujours les biais habituels (par exemple, les habitants mobilisés étaient concernés par l'action culturelle en amont), on observe des évolutions dans les comportements et les consommations culturelles.

Pour finir : comment voyez-vous l'avenir de la culture dans la politique de la ville ?

RB : Je pense que l'on n'arrivera pas à débattre convenablement entre ceux qui veulent une autonomie de la culture (la culture comme finalité) et ceux qui veulent que la culture

soit transversale et au service d'enjeux et de finalités autres. Personnellement, je défends une définition extensive de la culture dans les contrats de ville qui ne se réduit pas aux arts mais qui englobe les modes de

vie, les représentations, les récits collectifs. La culture sous cet angle doit aller vers les questions sociales et montrer qu'elle est une réponse aux problèmes des quartiers.



RETOUR D'EXPÉRIENCE

La Compagnie « 24 Carats » créée en 2015 par Olivier MARCHEPOIL et Léa OSTERMANN est implantée dans le Jura. À l'heure où les clivages se renforcent et où le lien social s'effrite, leur activité s'articule autour de la création de spectacles burlesques dans l'espace public notamment auprès d'un public dit éloigné de la culture.

Aller directement à la rencontre des habitants

La richesse de leur travail est en lien avec la diversité des publics et des lieux que la compagnie rencontre où tout l'enjeu est résolument « d'aller vers » les habitants. En bref, la compagnie a fait le choix de la proximité et sortir des grandes routes pour aller vers des territoires moins exposés en proposant des formes qui sortent du cadre et qui décloisonnent le théâtre. À ce titre, depuis 2020, la compagnie s'est engagée pour un voyage immersif et artistique avec les habitants du quartier prioritaire Marjorie-Les-Mouillères à Lons-le-Saunier. L'opération se traduit de plusieurs manières.

« Promenades populaires » : des clowns tout terrain

Rosa MERCEDES, aristocrate excentrique déchu et son domestique Olivio MARCOPELLO, sont des personnages burlesques qui ont pris part aux activités quotidiennes des habitants du quartier pendant plusieurs mois. Ayant tout perdu lors de la crise financière, ils sont partis à la rencontre des habitantes, des habitants, du tissu associatif et institutionnel, à la découverte des us et coutumes locales, afin de survivre dans cette nouvelle réalité sociale. Proposant un projet participatif, une succession de rendez-vous donnés, des rencontres impromptues et des espaces de création, leur présence dans le quartier aborde, avec poésie, décalage et espièglerie, la relation à l'autre, la quête de soi, le sens de la vie, avec toujours une attention au texte et aux mots. Le personnage haut en couleur de Rosa a permis de faire tomber les masques plus rapidement. Pétillante et communicative, Rosa porte des paillettes sur les yeux, une perruque et un costume étincelant qui

ne passe pas inaperçu mais qui donne le ton et le cadre du jeu sans l'enfermer avec décalage et humour amenant légèreté et rires.



À travers des histoires, des aventures, des tranches de vie, Rosa et Olivio ont tenté d'explorer les continents enfouis en chacun des habitants, qui ne demandent qu'à être découverts. Tantôt médiateurs, tantôt troubles fêtes, ils se promènent, observent, interpellent, s'amuse de ce qui les entourent et tout ça avec les habitants. En plantant leurs tentes en bas des immeubles, en partant découvrir le quartier sur le scooter d'un des jeunes, en proposant des chansons d'amour au balcon, des exercices de lâcher-prise, un espace d'insultes courtoises, ou encore en réalisant des champs lyriques comiques et un concert de rap acoustique Rosa et Olivio ont fait corps social avec les habitants en libérant paroles et mouvements, histoires de vie et parcours intimes. Ce projet inspirant et innovant va poursuivre encore son petit bout de chemin avec les habitants du quartier prioritaire Marjorie-Les-Mouillères en réalisant un banquet ouvert à tous prochainement.

Le projet « Clown à domicile »

La compagnie investit des lieux non-dédiés à la diffusion de spectacles mais va encore plus loin quitte à aller le chercher au plus près. La Compagnie « 24 Carats » a donc lancé le projet « Clown

à domicile » en 2017, sous l'impulsion de Léa OSTERMANN et de Bernadette MARECHAL, chargée de mission au CCAS de Lons-le-Saunier.


Format hybride des « promenades populaires », le projet « clown à domicile » consiste à rendre visite à des personnes en situation d'isolement social pour faire rire mais surtout utiliser le rire comme ressort social pour « faire dire ». L'objectif est de retisser du lien social et de remobiliser les personnes isolées. Une fois de plus, c'est le personnage de Rosa MERCEDES qui vient briser la monotonie des personnes au sein de leur domicile avec son univers excentrique et poétique. L'intervention se base sur l'échange et le lien qui se tissent, offrant des espaces éphémères, une occasion pour la personne visitée de s'évader, se réinventer et se questionner. De plus, la comédienne entreprend, quelque temps plus tard après son intervention, une correspondance avec chaque personne visitée, leur envoyant une lettre ainsi qu'une photo de leur rencontre. À ce jour plus d'une centaine de personnes en situation de précarité sociale ont été visitées.

A découvrir en vidéo la présentation des « Promenades populaires » via le QR Code



Contact :

Compagnie « 24 carats »
compagnie24carats@gmail.com

 Compagnie 24 Carats



PORTRAIT DE TERRITOIRE

Pays de Montbéliard Agglomération a été labellisée Capitale française de la culture en janvier dernier pour l'année 2024. Nous vous proposons de mieux cerner ce label, le fil rouge retenu par l'agglomération pour son projet et les premières initiatives lancées pour mobiliser les acteurs dont les quartiers prioritaires.

Le label « Capitale française de la culture »

Le label « Capitale française de la culture » est né en 2017. Il est décerné tous les deux ans par le ministère de la Culture et a été inspiré de celui de « Capitale européenne de la culture ». Le label se veut de valoriser le patrimoine et les cultures mises en œuvre par une collectivité et son territoire.

La première labellisation a eu lieu en 2022 avec Villeurbanne. Pays de Montbéliard Agglomération est donc le deuxième lauréat pour l'année 2024.

« Un pas de côté », le fil rouge du projet

Pays de Montbéliard Agglomération a été sélectionnée pour son projet intitulé « Un pas de côté ». L'accent est principalement mis sur les enjeux de sobriété : comment réinterroge-t-on la culture et les actions culturelles par le prisme de la transition écologique ? La thématique de la sobriété s'est ainsi imposée assez naturellement, l'idée est alors de faire culture autrement en prenant en compte les différents contextes environnementaux et sociétaux dans lesquels nous vivons aujourd'hui. Le projet veut ainsi coller aux réalités et ne pas être « hors-sol ».

Cette ligne de conduite va ainsi mettre les pratiques culturelles au centre du projet en s'interrogeant vers des évolutions voire adopter de nouvelles pratiques. La volonté du projet est de pouvoir passer d'un statut de consommateur de la culture à celui de co-acteur voire d'acteur. La finalité est de faire pour les habitants mais aussi AVEC les habitants qui ont toute leur place dans le projet.

Le portage par l'agglomération marque la volonté d'être un projet de territoire à l'échelle intercommunale en impliquant l'ensemble des 72 communes. Cette

dimension intercommunale croise l'aspect politique : pouvoir inclure la plupart des services de la collectivité dans la mise en œuvre de la labellisation, mais aussi l'aspect géographique : fédérer habitants et élus dans une coconstruction du projet.



Mettre en œuvre une Capitale française de la culture

Bien que la labellisation commence réellement au 1^{er} janvier 2024 et ce pendant l'année complète, sa mise en œuvre démarre bien avant l'annonce officielle.

Afin de préparer au mieux les actions proposées, une équipe projet dédiée a été recrutée au sein de Pays de Montbéliard Agglomération par le biais d'une régie autonome « PMA, Capitale française de la culture 2024 ». Cette entité va permettre une organisation plus fluide avec un comité délibératif composé d'élus et de personnalités qualifiées.

L'année 2024 va ainsi être ponctuée « d'actions marquantes » avec trois canaux d'entrées pour la construction du programme :

- Les actions présentées dans le dossier de candidature ;
- Le travail de l'équipe projet ;
- L'appel à initiatives : ouvert à tout le monde, d'une simple idée à un projet concret. Cela permet d'être un point de départ pour la construction d'actions/de projets.

Pour le moment, aucune action n'est figée. Les élus ont une place importante dans l'étape de construction du

programme. Le projet se veut être aussi un élan vertueux et faire écho aux programmations des structures culturelles du territoire.

Les liens avec les quartiers politique de la ville

Le projet est plutôt global avec des spécificités de territoire entre rural et urbain et la volonté bien sûr de pouvoir toucher l'ensemble des villes/villages de l'agglomération. Même si le programme n'est pas totalement stabilisé, quelques projets sortent déjà du lot et seront bâtis avec les quartiers populaires.

LES GRANDES ÉTAPES

Phase 1 - juillet 2022 :
Dépôt d'un premier dossier court répondant à certains critères. 3 candidatures sont retenues dont celle de PMA.

Phase 2 - décembre 2022 :
Présentation orale devant un jury d'un dossier plus complet et plus précis sur le projet.

Phase 3 - janvier 2023 :
Labellisation officielle annoncée par la ministre de la Culture

Phase 4 - 2024 :
Année de « Capitale française de la culture »



« C'est mon patrimoine ! » est un dispositif national piloté par le ministère de la Culture et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) qui touche chaque année plusieurs dizaines de milliers de jeunes inscrits. Cette opération est déclinée en région par le biais d'appel à projets.

Un dispositif pour découvrir des lieux de patrimoine

« C'est mon patrimoine ! » est une opération d'éducation artistique et culturelle proposant à un public d'enfants et d'adolescents des pratiques artistiques dans des lieux de patrimoine. Elle est portée par le ministère de la Culture.

« C'est mon patrimoine ! » a comme principaux objectifs de développer le goût du patrimoine et des pratiques artistiques, d'enrichir ses connaissances, de comprendre l'intégration d'un lieu patrimonial dans son environnement géographique et culturel.

Destiné aux 6-18 ans, notamment aux adolescents, les moins familiers des pratiques artistiques et de la fréquentation des lieux patrimoniaux, le dispositif s'adresse prioritairement aux jeunes qui résident dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les territoires ruraux les plus isolés. Il vise aussi les familles grâce aux temps de restitution qui font partie intégrante des projets.



© Ciné Ressources 71

Découvrir et participer

Élaborés par des professionnels de différentes disciplines (médiateurs des patrimoines, artistes professionnels, acteurs de l'enfance et de la jeunesse, du secteur public ou de l'éducation populaire, etc.) les projets se déroulent pendant les vacances scolaires ou le mercredi ou le samedi des temps scolaires.

Les enfants et jeunes impliqués découvrent, pendant une journée au minimum, un lieu ou un objet patrimonial, grâce à une médiation attractive et innovante, incluant une pratique artistique (arts vivants, plastiques, multimédia, etc.). Pour l'année 2024, le dispositif devrait connaître une nouvelle impulsion avec une amplification du dispositif, une consolidation du cahier des charges et une gestion déconcentrée des crédits afin de rapprocher des territoires le pilotage et la mise en œuvre.

Exemples d'actions

Le **musée de Bibracte**, construit au pied de l'oppidum de Bibracte, est la vitrine des recherches archéologiques menées par des équipes internationales sur cette capitale gauloise du 1^{er} siècle avant J.-C. La visite libre ou guidée permet de découvrir chantiers de fouille, fortifications et autres vestiges de cette ville de 200 ha située dans le cadre naturel exceptionnel du Mont-Beuvray. Dans le cadre exceptionnel du Grand Site de France Bibracte-Morvan des sommets l'équipe du musée mène également des actions de médiation dans le cadre du dispositif « C'est mon Patrimoine ! » notamment en direction des habitants des quartiers prioritaires de Dijon et Nevers. Ces séjours sont marqués par la découverte de l'environnement du site et de son territoire et de la rencontre avec un.e artiste entré.e en résidence le temps du séjour. Par exemple cette année, Naïké Dequesnes de la revue Z a proposé deux projets de création de contenu journalistiques auprès de l'association du CESAM et du dispositif « Ensemble » (demandeurs d'asile majeurs et mineurs), et la Maison Phare (enfants de Fontaine d'Ouche). Basée à Dijon, c'est l'association de production culturelle Zutique qui assure le lien sur place, permettant ainsi des expériences et programmes sur-mesure et uniques avec les publics bénéficiaires. Au programme : découverte du site archéologie, initiation aux différentes méthodes de prospection, etc.

Ces résidences ont donné lieu à la réalisation d'un média écrit sous la forme d'un journal pour relater leur expérience vécue durant leur séjour.

« Les relations fortes avec les structures de proximité des quartiers sont un maillon essentiel pour faire le lien avec les habitants sinon cela serait moins évident. Le dispositif « C'est mon patrimoine ! » nous a permis de renforcer davantage ce lien. » Elodie DELHOMMEAU - Guide médiatrice culturelle au Musée Bibracte

Le **musée des Ursulines** de Mâcon conduit également depuis 2018 des projets financés dans le cadre de ce dispositif. À titre d'exemple, plusieurs enfants issus des quatre quartiers prioritaires de Mâcon ont participé à ce projet dans l'objectif de créer une œuvre commune sur Alphonse de Lamartine, qui est historiquement une figure phare du territoire mâconnais. Pour cela, le musée a fait appel à une association de cinéastes, Ciné Ressources 71, pour réaliser une vidéo reportage. Au travers de visites au musée, d'ateliers de pratiques les jeunes ont pu s'approprier un patrimoine local, une figure locale et découvrir ses combats notamment en faveur de l'éducation (assez peu connus du grand public). Les sept jours consécutifs de création ont donné lieu à la réalisation d'un reportage vidéo dans lequel ils présentent Lamartine et défendent les bienfaits de l'éducation. Les parents - habitants des quartiers prioritaires - ont également été mobilisés sur ce projet notamment lors de la restitution, où chaque quartier s'est vu attribuer une mission : sonorisation, collation, décoration, etc.

« C'est un projet émouvant où de véritables liens ont été créés entre les artistes, les médiateurs culturels, les jeunes et le patrimoine. » Claire SANTONIMAGNIEN - Responsable du service des publics et de la communication.



Le regard de Trajectoire Ressources

Trajectoire Ressources, centre ressources politique de la ville en Bourgogne Franche-Comté, accorde depuis sa création en 2006, une place constante aux questions culturelles dans les quartiers prioritaires : ses acteurs, ses actions et ses dispositifs. Pour les administrateurs et l'équipe salariée, les projets artistiques et culturels conduits dans les quartiers prioritaires contribuent pleinement aux projets de territoire et la culture est envisagée comme un véritable levier de développement social.

La culture comme ressource pour le développement social et urbain

Plus précisément mais sans être exhaustif, nous avons abordé la question de la mobilisation de la mémoire vivante comme levier de transformation des territoires (dans le cadre des différentes phases du renouvellement urbain ou sous l'angle des migrations par exemple). Nous avons également traité la tension qui existe entre une part « autochtone » et une part « ouvrière » chez certains habitants des quartiers prioritaires en publiant un ouvrage dédié à cette grille de lecture. Nous avons aussi organisé des rencontres régionales sur la place de la culture et des interventions artistiques dans les quartiers (par exemple en 2017 à Mâcon). Tous ces supports et toutes ces expériences partagées dans les territoires, soutenus et construits en partenariat avec la DRAC de Bourgogne-Franche-Comté, ont permis de préciser les sujets susceptibles de mobiliser

les acteurs (faire du commun) puis de produire des ressources potentiellement mobilisables par la diversité des acteurs en charge des questions de développement social et urbain.

Médiation socioculturelle

Si les « sujets du passé » gardent toutes leur pertinence, pour la phase à venir de la politique de la ville (2024-2030), nous souhaitons orienter nos questionnements sur la médiation socioculturelle dans le contexte des quartiers populaires. Partant du constat que les intervenants socioéducatifs dans leur diversité travaillent de plus en plus souvent dans l'urgence sociale et que la « fibre culturelle » est moins prégnante que par le passé, nous souhaitons que la question culturelle (des droits culturels notamment) permette de donner une profondeur temporelle au développement social ; autrement dit, le sujet de la culture doit

trouver une nouvelle place à l'interface entre des habitants, des acteurs en proximité, des dispositifs et des sphères institutionnelles. Il nous faudra alors imaginer différents formats et espaces de qualification des intervenants socioéducatifs et plus largement des acteurs en lien avec la politique de la ville : des espaces interacteurs de réflexion et de débat.

En somme, nous souhaitons que la culture prenne toute sa place et soit reconnue comme une ressource pour le développement social et urbain. En ce sens, nous rejoignons le propos de Jean HURSTEL (disparu il y a peu), qui fut président de Banlieues d'Europe et qui disait : « *Ne pas écrire Culture ET lien social, car loin d'une impossible disjonction ou d'une improbable addition, la culture EST d'emblée lien social, comme unité fondatrice de la personne comme de la société* ».

Le regard d'une collectivité territoriale

Entretien avec Frédéric RETRIF, responsable du service de l'Action Culturelle à la Ville de Mâcon

Pouvez-vous nous dire en quelques mots, comment, aujourd'hui, la culture s'inscrit dans la politique de la ville et les quartiers prioritaires de Mâcon ?

Nous avons une démarche en trois axes qui est récente mais qui commence à porter ses fruits.

D'abord, nous acculturons les professionnels de différents secteurs en faisant échanges entre les cultures professionnelles. Par exemple, nous mettons en place des rencontres avec la Scène nationale et des agents des centres sociaux pour les sensibiliser à la construction d'une programmation culturelle. L'idée est que ces agents

découvrent les réalités concrètes mais aussi les enjeux du champ culturel.

Ensuite, nous accompagnons les publics des QPV pour qu'ils aillent explorer les différentes possibilités d'offres culturelles. Par exemple, nous accompagnons les publics pour aller voir des représentations générales afin qu'ils soient dans un temps et un environnement différent de la représentation le jour J.

Enfin, nous faisons venir la culture dans les QPV et nous agissons pour la culture soit plus pragmatique et qu'il y ait des instants culturels pertinents, notamment avec la musique. Par exemple, l'orchestre symphonique de Mâcon propose des

représentations directement dans le QPV. Nous travaillons la médiation autour des arts plastiques et comme la ville est exploitante de deux galeries d'exposition, nous essayons d'inviter régulièrement les enfants des QPV à rencontrer les artistes ou on propose des ateliers ludiques avec du repérage des œuvres.

Ces 3 axes sont balbutiants mais nous pensons avoir trouver différentes manières d'inscrire la culture dans la politique de la ville des quartiers.

Pourquoi est-ce récent ? Y avait-il d'autres ingénieries et d'autres méthodes ?

Oui car l'ensemble des acteurs culturels ont changé depuis 2 ans et, avec les nouvelles directions, on a souhaité mobiliser le droit commun culturel différemment aux côtés de la politique de la ville.

C'est-à-dire ?

C'est-à-dire que nous avons été, pendant des années, sur la culture urbaine et notamment le graffiti et la danse. C'était le service jeunesse qui portait ce sujet : les intervenants connaissaient les enfants, le service culture connaissait des artistes, il y avait des médiateurs, nous financions des écoles de MAO et des projets autour du rap avec de crédits spécifiques. Mais après une réorganisation, ce système n'a plus fonctionné, les liens se sont distendus entre tous ces acteurs et il a fallu repenser l'approche. Le rapport à la

musique s'est perdu mais on va y revenir via la danse car avec la danse, on peut faire cohésion et rapprochement.

Et pour l'avenir : quelle place de la culture dans la politique de la ville ?

Je souhaite que le nouveau contrat de ville soit travaillé sous l'axe collaboratif pour prendre en compte les publics éloignés des centres sociaux et des structures de proximité. Le contrat de ville doit permettre d'être inventif et d'expérimenter. Par exemple, on a observé dans l'été qu'il y avait un public africain très présent qui danse beaucoup dans différents endroits et des quartiers et ailleurs. Ce public sollicite la ville pour que cela se mette en place. Le contrat de ville doit permettre de répondre à ces demandes, notamment en apportant des moyens.

Faudra-t-il changer de méthode de nouveau ?

Nous devons travailler en transversalité ; c'est-à-dire que l'on ne fait pas de grandes messes mais des réunions de projet. Il faut que l'on se connaisse plus entre tous les acteurs. Nous devons être pleinement dans du collaboratif.

C'est aller vers tous les publics ; c'est aller dans la diversité ; c'est un laboratoire et des expérimentations qui permettent de réduire les distances avec le droit commun ; c'est faire une fête populaire ! La culture dans le contrat de ville doit être un sujet d'inventivité et d'équilibre entre le droit commun culturel et le droit spécifique.



ACTUALITÉS

L'année 2023 est celle de la préparation de la nouvelle contractualisation au titre de la politique de la ville, cette séquence offre l'opportunité de réaborder la question de la place de l'art, de la culture et du patrimoine dans les quartiers prioritaires en Bourgogne-Franche-Comté.

Les actions artistiques et culturelles en quartier populaire ont une longue histoire derrière elles. Depuis plusieurs décennies, des artistes et établissements culturels, mènent des actions spécifiques à destination des quartiers prioritaires. Il existe aussi de très nombreuses initiatives d'associations, de centres socioculturels qui jour après jour font vivre la diversité culturelle. **Pourtant, nous pouvons nous interroger sur la place et le rôle qu'occupe réellement la culture dans les projets de quartiers.** L'art est encore considéré comme un luxe lorsqu'il fait face à d'autres priorités comme se nourrir, cela a d'ailleurs été exacerbé durant la crise du covid. De plus, des actions culturelles émergent, s'inventent davantage et viennent s'imprégner dans les milieux populaires et s'enrichir des habitants. Seulement, elles sont souvent éparées et peu visibles du fait de l'absence de mise en réseau des acteurs et d'inter-connaissance des projets.

Comment contribuer à renforcer l'inter-connaissance, soutenir la visibilité des actions, sortir du sentiment de mise en concurrence ?

Trajectoire Ressources – Centre de ressources pour la Politique de la Ville a à cœur de mettre l'accent sur les démarches et dispositifs culturels à destination des habitants des quartiers populaires mais également de mettre en réseau les acteurs et professionnels œuvrant dans ce domaine. Afin d'ouvrir un large débat autour de cette thématique, **une rencontre régionale est organisée, en partenariat avec la DRAC le jeudi 12 octobre 2023 à L'Espace, théâtre des 2 Scènes - Scène nationale à Besançon**, afin de réunir de nombreux élus, acteurs de terrain et/ou culturels, artistes, etc. Cette journée sera l'occasion de mettre l'accent sur des démarches et dispositifs culturels inspirants/innovants, d'échanger sur les pratiques, d'imaginer les leviers pour

affirmer la place de l'art, de la culture et du patrimoine dans cette politique publique.



► PODCAST : PRIORITÉ CULTURE

« Priorité Culture », la série de podcasts qui s'interroge sur la place de la culture dans les quartiers prioritaires en région Bourgogne-Franche-Comté. Trajectoire Ressources est allée à la rencontre d'acteurs qui font vivre la culture. Ils et elles sont artistes, professionnels, élus, représentants associatifs, chercheurs... Et nous livrent leurs expériences sur le sujet.

<https://podcasters.spotify.com/pod/show/trajectoire-ressources/episodes/Priorit-Culture---la-srie-de-podcasts-qui-sinterroge-sur-la-place-de-la-culture-dans-les-quartiers-prioritaires-en-r-gion-Bourgogne-Franche-Comt-e26in5c>

► LA CHARTE DE COOPÉRATION CULTURELLE DE LYON

La charte de coopération culturelle de Lyon fait figure d'exemple, en France, mais également en Europe, en matière d'implication des institutions culturelles locales dans le développement social de l'ensemble de la ville.

<https://www.labo-cites.org/experiences/la-charte-de-cooperation-culturelle-de-lyon-un-outil-de-mobilisation-du-droit-commun-de>

► RAPPORT D'ÉTUDE : DE LA COOPÉRATION CULTURELLE À LA CULTURE DE LA COOPÉRATION

Un état des lieux de la coopération entre départements et intercommunalités dans le domaine des politiques culturelles. Ce rapport rend compte de la démarche innovante de recherche-action mise en place par le Laboratoire d'Usages Culture(s) - Art - Société (LUCAS), proposant des pistes d'action concrètes pour éprouver le « troisième cycle » des politiques culturelles, caractérisé par la montée en puissance

des cultures numériques et des notions de droits culturels, de tiers lieux, de biens communs culturels ou de design thinking.

<http://culturables.fr/wp-content/uploads/2021/05/LUCAS2021-WEB01.pdf>

► REPENSER LA QUESTION CULTURELLE DANS LES CONTRATS DE VILLE À L'AUNE DES TRANSITIONS

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), le ministère de la Culture (DG2TDC) et le Laboratoire d'Usages Culture(s) - Arts - Société (LUCAS) ont organisé le 22 mars 2022 un webinaire participatif sur la question de la culture dans les futurs contrats de ville.

https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/culture_et_contrats_de_ville_lucas.pdf

► LA DÉCLARATION DE FRIBOURG SUR LES DROITS CULTURELS

Même si l'expression « droits culturels » figurait déjà à l'article 22 de la déclaration de 1948, ces droits demeuraient non définis. Cependant, La Déclaration de Fribourg daté de 2007 sur les droits culturels promeut la protection de la diversité et des droits culturels au sein du système des droits de l'homme. Elle est le fruit d'un travail de 20 ans d'un groupe international d'experts, connu sous le nom de « Groupe de Fribourg » coordonné par Patrice MEYER-BISCH. Cette Déclaration rassemble et explicite les droits culturels qui sont déjà reconnus, mais de façon dispersée, dans de nombreux textes internationaux.

<https://droitsculturels.org/observatoire/la-declaration-de-fribourg/>

► TRAVAIL DE MÉMOIRE ET REQUALIFICATION URBAINE : REPÈRES POUR L'ACTION

A travers les témoignages, réflexions et comptes rendus d'expériences ici rassemblés, il s'agit moins de donner des « recettes » ou des exemples de « bonnes pratiques », que d'aider les lecteurs à se poser les bonnes questions ; les encourager à « entrer en réflexion » et les orienter vers d'autres sources existantes, plutôt que de lister des outils méthodologiques, forcément insuffisants pour aborder une telle thématique.

Les éditions de la DIV sous la direction de Catherine FORET

► RÉENCHANTER LA VILLE - VOYAGE DANS DIX VILLES CULTURELLES EUROPÉENNES

De Vienne à Belgrade, de Belfast à Glasgow, de Bruxelles à Porto ou à Setubal, de Francfort à Lyon ou à Turin, la société de la connaissance et de la culture l'emporte peu à peu, en Europe, sur le monde industriel que nous avaient légué les générations précédentes. Mais de quelle culture s'agit-il et surtout au bénéfice de quelle ville ? Poursuivant d'un pays à l'autre, entre banlieue et centre-ville, les traces de pratiques culturelles plus fraternelles et plus ouvertes, l'auteur puise dans sa propre expérience et dans ses multiples parcours à travers l'Europe d'aujourd'hui les raisons d'espérer dans un monde sans frontières, pluriculturel et plus solidaire...

Jean Hurstel - L'Harmattan - Collection Carnets de ville - 2006